

COMMUNE DE MONTCUQ EN QUERCY BLANC

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7/12/2022

Le 7 Décembre 2022 à 19 Heures, le Conseil Municipal de la Mairie de MONTCUQ EN QUERCY BLANC s'est réuni sous la présidence de Alain LALABARDE

Présents :

LALABARDE, SABEL, ROUX, MATHIEU, LAFAGE, DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON, FICAT, LAGARD, LE QUILLEC, MEYNEN, RECHE, SAURAT, SAURT.

Adrien LAPLANCHE a donné pouvoir à Alain LALABARDE

absents excusés :MURET Jean-Luc

absents : MATHIERE, BARRAU

Secrétaire de Séance : Edith LAFAGE

****Approbation du P.V. en date du 8 Novembre 2022**

Arianne RECHE interpelle le Maire et demande pourquoi son pouvoir qui a été donné à Stéphanie MATHIERE n'est pas mentionné sur le P.V. ?

Alain L : c'est un oubli mais elle a été inscrite sur les délibérations.

VOTE :

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE, DOCHE ARNAL, BARRES, CAUMON, FICAT, LAGARD, LAPLANCHE, LEQUILLEC, MEYNEN, RECHE, SAURAT , SAURT		

Ordre du jour :

Le Maire demande si l'on peut inscrire à l'ordre du jour une motion concernant la ligne POLT-Paris-Orléans-Limoges-Toulouse-

Cette motion jamais parvenue au secrétariat de la Mairie réclame le maintien de l'unicité de la ligne ainsi que les engagements en matière de modernisation et le refus d'une desserte au rabais.

VOTE :

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE, DOCHE ARNAL, BARRES, CAUMON, FICAT, LAGARD, LAPLANCHE, LEQUILLEC, MEYNEN, RECHE, SAURAT, SAURT		

I / AVIS SUR L'ARRET DU P.L.U.I.

Alain LALABARDE relate la version synthétique du document présenté sur l'écran vidéo et sera adressé à tous les Conseillers municipaux.

Précision le support complet a été adressé à chaque Conseiller avec un mot de passe.

Rappel : Depuis le 18 Février 2018, il a été décidé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de déterminer les modalités de concertation afférente au dossier. Après 4 ans de travail continu, le projet du PLUI a été présenté devant le Conseil Communautaire qui a donné son accord en date du 6 Décembre 2022 pour arrêter le projet.

Ce document reprend le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de programmation, le règlement et le zonage, les orientations d'aménagement et de programmation et les annexes.

Alain liste les enjeux :

- **Qualité des paysages
- **Vieillessement de la population
- **Les logements
- **La vocation agricole
- **La Richesse environnementale
- **Offre commercial et économique

Monsieur le Maire reprend chaque objectif en précisant qu'il y a une forte diminution de terrains constructibles « c'est le travail qui fait venir les gens et non les terrains constructibles ».

Le changement de destination (grange en maison) est en augmentation – patrimoine très recherché.

** Quatre zones dans le PLUI : U ; ZONE URBANISEE

 AU : ZONE A URBANISER

 N : ZONE NATURELLE – bâti autorisé aux agriculteurs

 A : ZONE AGRICOLE

** Sur Montcuq les OAP sont supprimées : plans d'aménagements très coûteux environ 1.000€ le mètre linéaire.

** Préservation du modèle rural avec la protection de la zone agricole.

** Le SCOT est un document de base et peut être opposable au PLUI.

Pour de plus amples renseignements voir la délibération prise ce jour ainsi que sur le document qui vous sera transmis par mail.

Enquête publique du PLUI -1 mois- : Fin Janvier-Février 2023

Validation du PLUI : Septembre-Octobre 2023

Jérôme ARNAL : Dans quelle zone est située le projet photovoltaïque ?

Alain : en zone NPV ; Il précise que Madame la Préfète lui a signifié que dans ce cas la valeur agricole des terrains est plus importante que la production d'électricité.

Affaire à suivre...

A 19H48 arrivés de Valérie DEMON et Yannick LAPEZE.

Alain demande s'il y a des questions particulières sur le PLUI. Il précise que toute la Commune de Montcuq en Quercy Blanc est harmonisée par ce document. Nous avons fait un grand nettoyage.

VOTE :

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE, DOCHE ARNAL, BARRES, CAUMON, DEMON, FICAT, LAGARD, LAPLANCHE, LAPEZE LE QUILLEC, MEYNEN, RECHE, SAURAT, SAURT		

II CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE :

Alain LALABARDE souhaite qu'un agent technique sous contrat (Yohan QUEBRE) puisse intégrer la fonction Publique. C'est un agent méritant qui sera recruté sur la base de 31h à compter du 01/01/2023.

Par ailleurs il est employé par la Communauté de Communes du Quercy Blanc pour le transport des repas aux cantines scolaires à raison de 4h par semaine.

VOTE :

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL, ROUX, MATHIEU, LAFAGE, DOCHE ARNAL, BARRES, CAUMON, DEMON, FICAT, LAGARD, LAPEZE, LAPLANCHE, LE QUILLEC MEYNEN, RECHE, SAURAT , SAURT		

III / CREATION D'UN EMPLOI D'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE :

Alain LALABARDE fait part au C.M. d'une réunion avec les Services Préfectoraux concernant l'établissement des C.N.I. et des passeports. Ce nouveau service nécessite la création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif, à temps non complet, de 17h30 à compter du 01/01/2023, pour une durée de 6 mois.

Nathalie informe le C.M. qu'une personne au niveau local est recrutée. Cette personne a travaillé dans le secteur de la Sécurité et 3 mois dans un service à la Région.

Alain précise qu'après quelques aménagements le bureau actuel des adjoints est tout indiqué.

Une compensation des frais sera prise en charge par la Préfecture.

VOTE

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE, DOCHE ARNAL, BARRES, CAUMON, DEMON, FICAT, LAGARD LAPEZE, LAPLANCHE, LE QUILLEC MEYNEN, RECHE, SAURAT , SAURT		

Arrivée à 20h16 de Camille BERTHOLET-FRAUNIE

IV / ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX – EGLISE DE VALPRIONDE :

Alain précise que suite à l'appel d'offres concernant la rénovation extérieure de l'Eglise de VALPRIONDE, deux entreprises sont retenues :

Lot n°1 gros œuvre-entreprise ROQUES pour un montant de 44.102,0€

Lot n°2 –charpente couverture- SARL CATARINO- pour un montant de 60.479 ,00€.

Les travaux débiteront au printemps.

VOTE :

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON, DEMON, FICAT, LAGARD LAPEZE, LAPLANCHE, LE QUILLEC MEYNEN, RECHE, SAURAT, SAURT,BERTHOLET- FRAUNIE.		

V : DEMANDES DE D.E.T.R.-EXERCICE 2023 :

Alain liste Les projets retenus pour demander la DETR au taux de 30% :

- La mise en place d'un city stade pour un montant de 39.760,00€ avec surveillance vidéo pour 8.244,70€
- La réfection de la pelouse du stade et l'arrosage pour un montant total de 19.642,78€.

Bernard ROUX précise que le revêtement pour la mise en place du city a été fait par l'entreprise MARCOULY

Cette dépense était inscrite au BP 2022.

Lors d'une réunion d'associations. Alain nous fait part de la « montée au créneau » de certaines personnes concernant la sécurisation du site par une vidéo.

Il précise qu'à la première dégradation la vidéo sera mise en place.

VOTE :

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON, DEMON, FICAT, LAGARD LAPEZE, LAPLANCHE, LE QUILLEC MEYNEN, RECHE, SAURAT,SAURT,BERTHOLET- FRAUNIE.		

VI : CREATION D'EQUIPEMENT SANITAIRE PUBLIC- DEMANDE DETR :

Cet équipement sanitaire sera situé à côté de l'O.T. et au centre du marché.

L'ABF a donné son accord. Montant des travaux 27.500€ HT

Une demande DETR aux taux de 30% sera demandée auprès des services de l'Etat.

VOTE :

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON, DEMON, FICAT, LAGARD LAPEZE, LAPLANCHE, LE QUILLEC MEYNEN, RECHE, SAURAT,SAURT,BERTHOLET- FRAUNIE.		

VII : REFECTION DE LA PLAGE DE LA BASE DE LOISIRS DE MONTCUQ :

Alain souligne qu'il est urgent d'effectuer des travaux sur la plage au plan d'eau :

Le devis comporte la purge sur toute la longueur du lac, remettre un bidim sur toute la plage pour un coût de 31.666€, séparer la plage sable et herbe par des banquettes béton (coût :21.840€), installer un nouveau centre de Secours en bois pour un montant de 39.400€.

Le poste de secours actuel sera aménagé pour des toilettes. Le devis est en cours.

VOTE :

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON, DEMON, FICAT, LAGARD, LAPEZE, LAPLANCHE, LE QUILLEC MEYNEN, RECHE, SAURAT, SAURT, BERTHOLET- FRAUNIE.		

VIII : DECISION MODIFICATIVE N°4 :

Se reporter au Compte-rendu de la même séance

Alain tient à préciser que le chapitre personnel doit être modifié en raison de l'augmentation du point d'indice au mois de Juillet 2022 (par conséquent non prévu lors de l'établissement du B.P.en Mars 2022) avec les charges qui en découlent d'une part et des agents en maladie qui ont été remplacés d'autre part.

VOTE :

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE DOCHE ARNAL, BARRES, CAUMON, DEMON, FICAT, LAGARD LAPEZE,, LAPLANCHE, LE QUILLEC MEYNEN, RECHE, SAURAT, SAURT, BERTHOLET- FRAUNIE.		

IX : DECISION MODIFICATIVE N° 5 : Investissement

Voir le tableau concernant cette DM sur le compte-rendu de cette même réunion.

Alain liste les dépenses correspondant aux différentes opérations :

Aménagement Mairie : acquisition d'un frigidaire avec partie congélation

Ordinateur portable

Travaux Mairie pour l'accueil du nouveau service CNI-passeports

Halle des Sports : Installation d'un chauffe-eau

Ecole Maternelle : Sécurité d'espaces jeux

Quartier Saint-Jean : Plantation et entretien par l'entreprise MAYONNADE

Chemins et trottoirs : Elargissement chemin de Jardins

VOTE

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON, DEMON, FICAT, LAGARD, LAPEZE, LAPLANCHE, LE QUILLEC, MEYNEN, RECHE, SAURAT, SAURT, BERTHOLET- FRAUNIE.		

X / CLASSEMENT ET LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE :

Bernard avec l'aide d'un agent de la Communauté de Communes ont recensé les chemins ruraux qui vont passer en voie communale -21513 mètres linéaires- qui sont à ajouter au relevé effectué en 2010. longueur totale :158.246 mètres linéaires. La longueur de la voirie rentre en compte pour la DGF. Au 31/12 /2022 un relevé complet sera établi.

VOTE ;

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON,DEMON ,FICAT, LAGARD LAPEZE,,LAPLANCHE, LE GUILLEC MEYNEN, RECHE, SAURAT,SAURT,BERTHOLET- FRAUNIE.		

XI : TARIFS LOCATION SALLES COMMUNALES ET CONSOMMATION ELECTRIQUE :

Suite à l'augmentation des tarifs de l'énergie et afin d'harmoniser les tarifs des salles des Fêtes de Belmontet, Lebreil et Valprionde il est décidé les nouveaux tarifs notés sur la délibération du 7/12/2022.

A Valprionde des travaux seront effectués dans la cuisine (placards...)et l'acquisition d'un aspirateur -laveur.

Patrice demande la vérification des radiateurs de la salle.



VOTE

Adopté à l'unanimité	Vote POUR	CONTRE	ABSTENTION
	LALABARDE, SABEL ROUX, MATHIEU, LAFAGE DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON,DEMON ,FICAT, LAGARD LAPEZE,,LAPLANCHE, LE QUILLEC MEYNEN, RECHE, SAURAT,SAURT,BERTHOLET- FRAUNIE.		

XII : QUESTIONS DIVERSES : Différentes infos livrées par M. Le Maire :

*Achat terrain pour la nouvelle caserne des Pompiers-validation du SDIS pour le lieu.

Terrain : 4997 m2 pour un montant de 39.000€

le SDIS souhaite 3800m2 environ . Un accord de principe est donné.

*Maison médicale :

les médecins et infirmières restent dans leurs locaux actuels.

La Communauté de Communes loue l'ancien cabinet du Docteur SABATIER aux différents professionnels de santé : une Kinésithérapeute (qui vient de Toulouse), Orthophoniste (basée actuellement à la Maison Médicale et un psychologue (installé déjà sur Montcuq).

*Terrains Zone Saint-Jean : les terrains sont déjà réservés par des artisans locaux.

*Ne pas exclure des coupures de courant –Une application ECO WATT sur votre téléphone est possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Le Maire

Alain LALABARDE



La Secrétaire

Edith LAFAGE